



Le MRC dit ne l'avoir pas mandaté hier sur le plateau de l'émission « Entretien avec... » sur STV télévision

Il se voyait déjà maire, mais son rêve fut brisé quand son parti le MRC a annoncé le boycott des élections municipales et législatives du 9 février 2020.

Depuis lors, l'ancien militant du SDF n'a plus manqué de faire des posts au vitriol ou des pamphlets contre la formation politique que dirige le professeur Maurice Kamto. Célestin Djamen soutient notamment que la stratégie de boycott est vide de sens.

Invité hier sur STV dans le cadre de l'émission « **Entretien avec...** », le transfuge du SDF est resté campé sur ses position « **Je persiste et je signe cette décision de ne pas participer aux élections est une erreur. L'erreur est humaine. (...) Je ne veux pas voir mon parti confiné dans l'opposition, je veux voir le RDPC dans l'opposition** », a fulminé le secrétaire national aux droits de l'homme du MRC.

Cette sortie du Djamen a rapidement fait réagir le MRC. « **Afin que nul n'en ignore. Le Senacom-MRC n'a mandaté personne ce jeudi soir sur la chaine de télévision STV** », a indiqué Sosthène Médard Lipot pour désapprouver son camarade.

« Mal communiquer, c'est suicidaire. Le MRC est aussi un atelier de communication politique : tous nos communicants officiels sont dûment mandatés, sur la base de nobles objectifs à atteindre, au profit du peuple camerounais, dont les aspirations profondes sur les plans économique, sociopolitique et culturel doivent être clairement exprimées », a-t-il mentionné par la suite.

Le Secrétaire national à la communication du MRC, a surtout précisé que **« les médias sérieux, et les professionnels des médias compétents, ont donc l'insigne honneur d'obtenir des intervenants aguerris, des Porte-paroles sérieux du discours politique du MRC,**